



RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

en vue de l'assemblée générale des établissements membres

le 26 mai 2011 à Wernigerode

Les représentants des étudiants publient chaque année un rapport qui est présenté lors de l'assemblée générale des établissements membres. Nous considérons ce rapport comme une invitation à la discussion et une incitation à faire progresser l'activité de l'UFA et à entretenir la relation des étudiants avec l'UFA et les différents établissements.



Sommaire

Compte-rendu des activités lors de la dernière assemblée des membres	3
Réunion des représentants des étudiants à la villa Europa	4
Règlement relatif aux représentants des étudiants	7
Forum Franco-Allemand	9
Nouveau règlement électoral et prolongation de la durée du mandat.....	10
Réunion d'évaluation	Fehler! Textmarke nicht definiert.
Engagement de l'UFA	13
Problèmes apparus	14

Compte-rendu des activités lors de la dernière assemblée des membres

L'assemblée générale des établissements membres de l'UFA a lieu une fois par an. Cette assemblée est non seulement l'occasion de présenter les rapports des différents organes et instances de l'Université franco-allemande, notamment de ses établissements membres et des représentants des étudiants, ainsi que les activités de l'Association des Amis de l'UFA ; elle permet également aux représentants des étudiants et aux responsables de programmes des différents secteurs disciplinaires de s'informer sur les sujets d'actualité, de parler directement avec les personnes concernées ou de s'entretenir avec les responsables de programmes des autres secteurs disciplinaires sur les évolutions, projets d'avenir et/ou propositions d'amélioration du programme.

Tel a été le cas également à Dijon l'année dernière. Durant la dernière assemblée annuelle, de nombreuses propositions nous ont été formulées que nous, les représentants des étudiants, avons eu plaisir d'accepter, de mettre en œuvre et de transmettre.

Nous voulons aujourd'hui à nouveau, comme nous le faisons annuellement, vous présenter le rapport des représentants des étudiants concernant les activités menées l'année dernière.

Réunion des représentants des étudiants à la villa Europa

Nous, représentants des étudiants, avons pris l'initiative de nous réunir le 8 juillet 2010 à la villa Europa à Sarrebruck dans le cadre d'une séance de travail.

50% des représentants des étudiants ayant pu être présents, le quorum était atteint et nous avons pu valablement délibérer.

Plusieurs thèmes ont été abordés et plusieurs projets et suggestions ont été examinés dans le cadre de la discussion.

1. Nous, représentants des étudiants, avons tenu à répartir entre nous des fonctions permettant d'améliorer notre communication interne mais également la communication avec l'UFA. La structuration projetée a immédiatement été approuvée par l'UFA. Il a été prévu de désigner un président, son vice-président, un rédacteur et au moins deux coordonnateurs de groupes de travail. Nous avons directement procédé à l'attribution de ces fonctions lors de l'élection qui s'est suivie. Kevin Rautenberg est devenu président et Matthias El Nemer son vice-président.
2. Le deuxième point de notre ordre du jour a concerné un règlement relatif aux représentants des étudiants. Une première réflexion a été engagée et plusieurs points auxquels le règlement devra se référer ont d'ores et déjà été fixés : l'élection des représentants des étudiants, leurs nouvelles fonctions (et les missions qui en découlent) et la constatation du quorum lors des futures réunions constitutives des représentants. Ces statuts sont à présent rédigés.

Cependant, de plus amples informations sur ces deux points figurent à un autre passage du rapport.

Après cela, Hélène Breil et Nicole Schmidt nous ont encore fourni des informations que nous devons absolument connaître, en tant que représentants des étudiants afin de pouvoir les relayer correctement à d'autres étudiants de cursus, en cas de demande. Cela a concerné entre autres la réglementation relative à l'inscription et la réinscription à l'UFA, les modalités de versement de l'aide à la mobilité et le cas de l'abandon des études.

Lors de la dernière partie de notre réunion, nous nous sommes attachés à étudier les possibilités de renforcer le travail de communication. A ce titre, plusieurs suggestions ont été soumises à Patricia Rohland.

1. Nous avons discuté le projet relatif à un dépliant bilingue qui devra comporter une présentation de la fonction des représentants, accompagnée d'une photo individuelle et d'un texte succinct, et sera ensuite diffusé aux étudiants dans tous les bureaux de responsables de programmes. Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme et les possibilités concernant l'impression ont été discutées. Après quelques essais au cours desquels la mise en page a sans cesse été retravaillée, nous sommes maintenant en mesure de vous présenter ce dépliant.
2. La proposition a été formulée de créer un logo propre aux représentants des étudiants. Cette suggestion a également été jugée pertinente par l'UFA. L'élaboration du logo (en collaboration avec Madame Elisée) a été effectuée par la suite, par le biais d'un échange de mails et d'une concertation électronique. De plus, il a été décidé que nous recevrons des cartes de visite vierges, au titre de notre fonction de représentant. Ces cartes nous ont entre-temps été fournies.
3. Par ailleurs, la suggestion a été émise de créer une adresse mail centralisée, accessible à tous les représentants des étudiants, afin que les étudiants qui ne savent pas exactement à qui d'entre nous s'adresser puissent ainsi nous contacter plus facilement. Cette adresse mail a été mise en place peu après et comporte une variante française et allemande.
4. Comme dernier élément relatif au travail de communication, il y a lieu de mentionner que les représentants des étudiants disposent maintenant d'un papier à lettres qui leur est propre. Il a été mis à la disposition des représentants des étudiants sous forme de document Word et a été validé par la direction de l'UFA. Les représentants des étudiants ont ainsi la possibilité d'entretenir une communication écrite sous une forme représentative.

Pour terminer, Pierre Monnet, Otto Iancu et Simon Martin ont rejoint notre réunion. Nous leur avons présenté les résultats de nos travaux et avons été complimenté pour nos suggestions et nos initiatives. En outre, Monsieur Monnet a souligné que les étudiants se situent toujours au

coeur des activités de l'UFA et que c'est la raison pour laquelle notre travail et la coopération avec l'UFA revêtent une importance toute particulière.

Nous, représentants des étudiants, avons pu percevoir un effort sensible de la part de l'UFA en vue de nous intégrer davantage dans les activités de l'UFA. L'autorisation nous a été volontiers accordée d'organiser cette première réunion à la villa Europa, des représentants des étudiants ont été invités aux réunions d'évaluation et deux d'entre nous ont été invités, en 2010, à participer pour la première fois en tant qu'observateurs à une réunion du conseil d'université. Cela nous réjouit beaucoup. Nous formulons des remerciements et espérons que cette collaboration se poursuivra dans la continuité.

Règlement relatif aux représentants des étudiants

Ce règlement vise à mieux organiser la façon de travailler et à rendre la répartition des tâches plus transparente. Il sera également utile aux représentants des étudiants qui vont suivre, en leur servant d'aide dans leur tâche de représentants des étudiants de l'UFA.

Des fonctions ont été créées afin d'avoir une répartition précise des rôles ainsi que des interlocuteurs visibles à l'égard du monde extérieur.

Les fonctions suivantes existent désormais et doivent être désignées le plus rapidement possible après la prise de mandat des représentants des étudiants : un président ainsi qu'un vice-président qui dirigent les séances. La fonction de rédacteur a été mise en place en vue de consigner par écrit les résultats des réunions et afin que les représentants des étudiants empêchés puissent rester informés. De plus, il existe des coordonnateurs de groupes de travail qui dirigent les différents groupes de travail et assurent la communication entre les groupes. Par conséquent, le règlement régit l'organisation fonctionnelle de la représentation des étudiants et garantit, par ce biais, la répartition des tâches.

Le partage des compétences offre en outre l'avantage que les étudiants peuvent s'adresser directement à une personne avec leur requête.

La répartition officielle des compétences se présente comme suit :

1. Président : Kevin Rautenberg. Missions : coordination et mise en relation.

2. Vice-président : Matthias El Nemer. Missions : suppléance en matière de coordination et de mise en relation.

Rédactrice : Anke Hüttmann. Missions : élaboration des comptes-rendus de réunion et des documents de prise de décision

Coordonnateurs de groupes de travail : Julie Hahn et Norma Ludwig. Missions : affaires culturelles et plurilinguisme

Les représentants des étudiants non mentionnés apportent un soutien dans tous les domaines de compétences aux titulaires de fonctions.

De plus, le règlement définit la fréquence des réunions des représentants des étudiants.

Il est indispensable que les représentants des étudiants se réunissent suivant les besoins afin de discuter des projets à mettre en œuvre et de prendre les décisions qui s'imposent.

Naturellement, chaque représentant des étudiants ne peut pas être présent aux réunions. Afin que le quorum puisse toutefois être atteint, il est possible de donner une procuration de vote. En outre, il est possible de procéder à des votes par procédure circulaire. Tout cela est fixé dans le règlement, si bien que celui-ci garantit l'exercice des fonctions des représentants des étudiants.

En conclusion, on peut donc dire que le règlement a été une étape indispensable permettant de mieux organiser et orienter le travail des représentants des étudiants en fonction d'objectifs à atteindre.

Forum Franco-Allemand

Les représentants des étudiants des cursus placés sous l'égide de l'Université franco-allemande se sont réunis pour la deuxième fois au cours de leur mandat au Forum Franco-Allemand à Strasbourg, les 26 et 27 novembre 2011. Le Forum Franco-Allemand est à la fois salon de recrutement et salon de l'étudiant avec une ouverture européenne. Initiative de l'Université franco-allemande, le Forum est organisé tous les ans à l'automne à Strasbourg pendant une durée de deux jours. Son objectif est de réunir les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les étudiants intéressés par le pays partenaire.¹

Cette fois-ci, la réunion a eu lieu avec la participation de Monsieur Simon Martin, responsable du département "Services centraux et organes" et Madame Christine Neumann du Secrétariat de la Présidence et du Secrétaire général. La réunion de cette année, à laquelle seuls trois représentants des étudiants ont pu assister, a été essentiellement consacrée au remaniement du règlement électoral concernant l'élection des représentants des étudiants. Quelques changements concernant la durée de mandat et l'éligibilité y ont été apportés et ont été unanimement acceptés par les personnes présentes. Ces modifications seront expliquées plus en détail dans le paragraphe suivant du rapport. En outre, nous avons discuté du logo des représentants des étudiants qui devra par exemple figurer sur le dépliant des représentants des étudiants et contribuer à une meilleure identification de notre fonction.

Notre participation à la rencontre des diplômés, à laquelle ont assisté l'ancien Vice-président Monsieur Otto Iancu, la Présidente par intérim de l'Association des Amis de l'UFA Madame Pamela Stenzel, la responsable du département "Relations extérieures et partenariales" Madame Patricia Rohland et quelques présidents d'associations de diplômés, a constitué une nouveauté lors du Forum de cette année. Cette rencontre nous a permis d'avoir un aperçu du réseau de diplômés et de l'Association des Amis de l'UFA et de recueillir des informations essentielles que nous pouvons parfaitement mettre à profit dans notre activité de représentants des étudiants.

¹ <http://www.dfh-ufa.org/fr/entreprises/forum-franco-allemand/>

Nouveau règlement électoral et prolongation de la durée du mandat

Lors de la réunion des représentants des étudiants au Forum Franco-Allemand à Strasbourg, nous avons discuté avec Monsieur Simon Martin et Madame Christine Neumann d'un nouveau règlement électoral des représentants des étudiants.

Le nouveau règlement électoral a été modifié comme suit sur la base de l'expérience acquise depuis plusieurs années dans le cadre de la collaboration entre l'Université franco-allemande et les représentants des étudiants.

En premier lieu, il y a lieu de citer à nouveau la prolongation de mandat d'un an à deux ans qui a été décidée au mois de novembre 2009. Cette prolongation permet aux représentants des étudiants de mener à bien leur activité de manière plus efficace.

Par ailleurs, les fonctions de suppléants qui existaient jusqu'à présent ont été supprimées sachant qu'il n'y a en fait pas de différence entre les titulaires de mandat et les suppléants.

Un changement essentiel concerne l'intervalle entre les élections. L'intervalle de 6 mois qui existait jusqu'à présent entre l'élection des délégués de cursus et des représentants des étudiants est inutilement long et est considérablement réduit avec l'adoption du nouveau règlement électoral.

Le tableau ci-après fournit un aperçu des différences :

Auparavant :	Nouveau :
Election de 2 représentants des étudiants par groupes disciplinaire et de leurs 2 suppléants	<i>Election de 2 représentants des étudiants, plus d'élection de suppléants</i>
Durée de mandat : 1 an	<i>Durée de mandat : 2 ans</i>
Clôture de l'élection des délégués de cursus : 15 décembre	<i>Clôture de l'élection des délégués de cursus : 1er mai</i>
Candidature pour l'élection des représentants des étudiants par voie écrite et munie de la signature	<i>Candidature pour l'élection des représentants des étudiants par voie écrite, notamment par courriel</i>



Délai de dépôt des candidatures : 20 décembre	<i>Délai de dépôt des candidatures : 10 mai</i>
Election des représentants des étudiants 6 mois après l'élection des délégués de cursus	<i>Date flexible concernant l'élection, probablement début juillet</i>
Cessation du mandat des représentants des étudiants avec l'obtention du double diplôme	<i>Après obtention du double diplôme, poursuite du mandat avec voix consultative jusqu'à l'expiration normale du mandat</i>

Les modifications, telles que précisées dans le règlement électoral des représentants des étudiants, qui ont été approuvées par décision du 01.04. 2011 par le Président Otto Iancu, s'appliquent dès à présent aux élections des représentants des étudiants.

C'est ainsi que compte tenu du calendrier réel, une nouvelle élection des représentants des étudiants aurait dû avoir lieu encore cette année dans la mesure où notre véritable mandat s'achèverait au mois d'octobre après une durée de 24 mois.

Toutefois, le règlement électoral venant seulement d'être adopté, il est trop tard pour organiser encore une nouvelle élection au 1er mai de cette année. Au vu de cette circonstance, il a fallu déroger exceptionnellement à la règle.

Après concertation et approbation par la direction de l'UFA, nous restons provisoirement en poste en tant qu'actuels représentants des étudiants, et ce pour un an encore, jusqu'à l'organisation régulière de nouvelles élections en 2012, dont le mandat débutera ensuite le 1er octobre 2012 et se terminera après une période de 24 mois.

Nous tenons à cet endroit à réitérer nos remerciements à la direction de l'UFA pour la confiance qui nous a été accordée par le maintien à titre intérimaire de nos fonctions de représentants des étudiants durant la prochaine universitaire.

Réunion d'évaluation

Une réunion d'évaluation organisée par l'UFA a eu lieu les 10 et 11 février 2011 à Sarrebruck. Trois représentants des étudiants ont participé à l'évaluation en tant qu'observateurs afin de faire part de leur point de vue sur certains thèmes tels que par exemple les conditions d'études et l'environnement des formations, sous l'angle de la perspective des étudiants. Salma Bamyani a contribué à l'évaluation des cursus en sciences naturelles, Anke Hüttmann à celle des cursus en droit et sciences économiques et Matthias El Nemer s'est investi au niveau des sciences humaines. Il était surtout intéressant pour les représentants des étudiants de voir le fonctionnement d'autres cursus et en partie d'autres groupes disciplinaires.

Entre 10 et 15 cursus ont été évalués relativement à leur degré d'intégration, leur programme d'enseignement, leurs effectifs, etc... par groupe d'évaluation.

Les représentants des étudiants remercient l'Université franco-allemande de leur avoir accordé la possibilité d'assister à titre consultatif aux séances d'évaluation.

Engagement de l'UFA

Entraînement interculturel à la candidature

L'UFA offre à ses étudiants ou diplômés la possibilité de suivre un entraînement interculturel à la candidature afin de les accompagner dans leur recherche d'emploi dans chacun des deux pays. A présent, trois séminaires sont proposés chaque année en vue d'aider les étudiants et les diplômés dans la constitution de leur dossier de candidature et dans la préparation aux entretiens de candidature. En outre, l'UFA accorde la possibilité aux participants de dialoguer avec des représentants du monde de l'économie dans le cadre de „Business Dinner“. De plus, ce séminaire constitue une excellente occasion pour les participants d'entrer en contact avec des étudiants UFA d'autres groupes disciplinaires et d'échanger sur ses propres expériences.

Grâce aux deux intervenantes Pamela Stenzel et Anna Royon-Weigelt, l'UFA est en mesure de proposer aux participants pendant 2 jours et demi une préparation efficace à la phase de candidature et de leur permettre de tisser entre eux un véritable réseau. Les représentants des étudiants souhaitent exprimer ici leur gratitude à l'UFA pour cette prestation et tiennent à saluer l'engagement de l'UFA vis-à-vis de ses étudiants et diplômés. Ils remercient tout particulièrement Patricia Rohland qui, avec le soutien de ses collaboratrices, veille chaque fois à ce que les entraînements interculturels à la candidature se déroulent dans les meilleures conditions.

Problèmes apparus

Les représentants des étudiants souhaitent revenir sur un problème qui est apparu au cours de cette année universitaire. Dans certains cas, il arrive constamment que les étudiants doivent attendre des mois durant leur aide à la mobilité. Cela a été par exemple le cas cette année pour des étudiants de Nice qui se sont trouvés à Kassel durant de leur phase de mobilité. Il s'agit là d'un problème dont l'origine est à attribuer à la gestion autonome des fonds par les universités et qui pénalise en premier lieu les étudiants. Les représentants des étudiants proposent sur ce point que l'aide à la mobilité soit éventuellement directement versée aux étudiants par l'UFA. Ceci pourrait se faire à l'aide d'une procédure automatisée afin d'éviter à l'UFA un gros investissement de travail. L'étudiant pourrait communiquer ses coordonnées bancaires directement lors de son inscription. Dès qu'il se trouvera en phase de mobilité, le responsable de programme pourrait déclencher par une confirmation en ligne le virement de l'argent. Ce n'est bien sûr qu'une proposition qui cependant serait certainement saluée par un grand nombre de responsables de programmes, d'établissements membres et d'étudiants. D'ici à ce que ce nouveau système soit éventuellement adopté, nous souhaitons toutefois inciter les responsables de programmes à se mettre en relation avec leurs services comptables afin d'obtenir un versement plus rapide de l'aide à la mobilité.